OFFRE D'EMPLOI
Chargé(e) de mission « lutte contre la précarité alimentaire »

CONTRAT DE PROJET – DUREE 24 MOIS
POSTE NON PERMANENT
GRADE INGENIEUR TERRITORIAL

RAISONS D'ETRE DU POSTE

Dans le cadre de la transition écologique et des objectifs de développement durable, l'agglomération de Lens Liévin souhaite promouvoir une alimentation durable, respectueuse de l'environnement, accessible à tous et valorisant les circuits courts, la production locale et les pratiques agricoles durables.
Pour ce faire, elle pilote un Système Alimentaire Territorial Durable (SATD), reconnu PAT niveau 2, avec pour horizon la transition environnementale et sociale de son système agricole et alimentaire en favorisant la production et la consommation de produits locaux, durables, frais, sains, accessibles et sécurisés pour tous.

La CALL a répondu à un appel à manifestation d'intérêt de la DRAAF qui a pour objectif de soutenir en ingénierie les territoires porteurs de projets alimentaires territoriaux (PAT) qui souhaitent mettre en œuvre une coordination des différents acteurs portant les dispositifs de solidarités alimentaires, au service de 4 objectifs :
● développer l'approvisionnement des acteurs de lutte contre la précarité alimentaire en denrées de qualité, saines et durables tout en assurant la capacité des publics cibles à préparer les produits proposés
● penser la sortie des publics de l'aide alimentaire en renforçant, à titre d'exemple, l'accès aux droits et/ou à l'emploi
● encourager la mutualisation des ressources, en particulier en matière de logistique et de stockage
● intégrer la parole des bénéficiaires dans la conception et/ou le déploiement des actions

Au sein de la Direction Développement Economique Attractivité et Emploi, sous l'autorité de la cheffe de projet SATD, vous serez chargé(e) de mettre en œuvre le volet « lutte contre la précarité alimentaire » du Système Alimentaire Territorial Durable, à travers l'animation du réseau de partenaires, le suivi d'actions visant à renforcer et à inciter le développement de création de valeur sur le territoire et l'impulsion de projets structurants.
Vous travaillerez en étroite collaboration avec l'ensemble des Directions et Services concernés (Cohésion sociale, Eau, Foncier, Tourisme, Habitat…) de façon à assurer la cohérence et transversalité entre les différentes actions et dispositifs mis en place.

PLACE DANS L'ORGANISATION

Direction : Développement Economique Emploi Attractivité

MISSIONS :

Le/ la chargé(e) de mission en charge de la lutte contre la précarité alimentaire a en charge la mise en œuvre de l'axe « précarité alimentaire du SATD » reconnu PAT niveau 2.

1. Diagnostiquer :

- Identifier les structures et points de distribution de l'aide alimentaire, les conditions d'accès et publics ciblés
- Identifier les lieux de distribution des actions de lutte contre la précarité alimentaire du SATD, les conditions d'accès et publics ciblés

- Identifier les besoins en produits locaux et durables, frais/sains, et favoriser leur accès pour les acteurs qui luttent contre la précarité alimentaire :
- Identifier les besoins en produits locaux et durables, frais/sains, des partenaires, et des acteurs de l'aide alimentaire
- Identifier les freins
- Comprendre et creuser les solutions pour leur permettre de connaitre et accéder aux produits locaux et durables, frais/sains, qu'ils pourraient rechercher : s'assurer d'avoir (en quantité, qualité, prix…) des productions et fournitures de produits locaux et durables destinés à l'aide alimentaire.
- S'assurer d'avoir à disposition les outils de transformation adéquates sur le territoire ou à proximité : identifier les outils existants ou en réflexion sur le territoire, sur les territoires voisins (travailler avec les autres collectivités, notamment la CA Henin-Carvin avec qui la CALL développe de nombreux projets en collaboration).
- S'assurer du bon fonctionnement de l'organisation logistique envers nos partenaires et les structures d'aide alimentaire (commande, facturation, transport, ramassage/ distribution…)

2. Favoriser l'accès à des produits locaux et durables, frais/sains, pour tous les publics

- Identifier les actions mises en place pour favoriser l'appropriation des produits et la capacité des publics à cuisiner ces produits (compétences, ressources, outillage… / faire du lien avec les Sens du goût par ex).
- Identifier les manques/besoins, pour former/outiller les structures qui en éprouveraient le besoin, pour l'avenir.
- Favoriser le lien avec les travailleurs sociaux et les autres services de la CALL pour penser à la sortie des publics de l'aide alimentaire en renforçant l'accès aux droits, l'emploi, le logement, la rénovation énergétique, … l'enjeu étant de renforcer les parcours transversaux d'accompagnements
- Comprendre et valoriser la place des citoyens au sein de ces actions (
- Identifier les actions mises en place pour favoriser l'appropriation des produits et la capacité des publics à cuisiner ces produits (compétences, ressources, outillage…
- Identifier les manques/besoins, pour former/outiller les structures qui en éprouveraient le besoin, pour l'avenir.

3. Positionner les actions complémentaires du SATD par rapport à l'aide alimentaire classique.

- Travailler la mixité sociale au sein des actions SATD de précarité alimentaire.
- Questionner les conditions d'accès à ces actions (distribution de PANIERS, adhésion à une épicerie solidaire…)
- Contribuer à équilibrer le modèle financier de ces actions
- Engager les publics et les mettre en mouvement
- Identifier des financements divers, publics-privés (entreprises, fondations, banques…), permettant d'avoir une visibilité et une pérennité financière pour les structures et actions.
S'appuyer sur l'expertise des AG ou de Pimms médiation par ex, et sur les solutions

4. Evaluer le projet

- Faire le bilan de ce projet à 2 ans
- Proposer des suites pour affiner, renforcer, développer les actions précarité alimentaire du SATD avec les partenaires
- Cibler les publics cibles oubliés, dont les besoins ne sont pas couverts, pour imaginer de nouvelles actions potentielles

PRE-REQUIS

Diplôme supérieur dans le domaine du développement durable, de l'agronomie, des sciences environnementales ou des politiques publiques
Compétences requises dans le domaine du développement territorial (urbanisme, aménagement, géographie, développement économique …) et du développement durable

Expérience professionnelle en gestion de projet et bonne connaissance du secteur des collectivités territoriales ; des réseaux agricoles et de l'alimentation durable.

Maîtrise de la méthodologie de gestion de projet
Capacité d'animation de réunions, pilotage de réseaux
Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et des acteurs locaux
Connaissances requises en matière de développement territorial, du secteur de l'agriculture et de développement durable
Connaissances des règles de fonctionnement budgétaire et de la commande publique, capacité à préparer les données budgétaires et les documents « marchés » afférents à ses missions en lien avec les services dédiés de la CALL.
Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
Capacités d'expression orale, prise de parole en public
Maîtrise de l'outil informatique

Capacité à développer une vision stratégique et manifester une force de proposition
Rigueur et méthode
Implication
Capacité d'autonomie et d'initiative en assurant une transmission régulière de l'information et en sachant rendre compte de son activité et signaler les difficultés
Aisance relationnelle et sens du travail en équipe
Capacité d'écoute, de dialogue, d'animation et de pédagogie
Capacité à fédérer un collectif
Disponibilité
Respect des obligations de discrétion et confidentialité

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu de travail : Poste basé à la Maison des Projets – 1 rue Bernanos à Lens
Horaires : Selon la délibération du 23 septembre 2021 instaurant la nouvelle organisation du temps de travail du personnel au 01/01/2022 et le protocole du temps de travail applicable au 1er janvier 2022 s y référant.
Possibilité de réunions en soirées et présence en évènementiels en week-end (SATD)

POUR POSTULER

Ce poste est non permanent et ouvert au titre d'un contrat de projet identifiée sur une durée de 24 mois.
Le poste est ouvert aux agents titulaires du grade d'ingénieur territorial par le biais du détachement ou en cas de recrutement infructueux d'un fonctionnaire, aux agents non titulaires qui disposent des pré requis établis dans la fiche de poste.
Les candidatures composées d'un CV et d'une lettre de motivation, sont recevables jusqu'au 20 septembre 2025 à l'adresse DRHRecrutements@agglo-lenslievin.fr.